

Dossier  
d'inscription  
inclus  
(p. 10-16)

## PREPA CLIMAX

Offrez-vous  
votre scolarité  
à PREPA  
CLIMAX !  
(p. 5)

PREPARATION A TEMPS PLEIN AUX CONCOURS D'ENTREE AUX IEP A BAC +1  
DU 25 SEPTEMBRE 2017 AU 18 MAI 2018 OUVERTE AUX BACHELIERS





DOUBLE INSCRIPTION AVEC L'ILERI (CARTE D'ETUDIANT, SECURITE SOCIALE  
ETUDIANTE...) & EQUIVALENCES (60 ECTS) AVEC 5 ECOLES PARTENAIRES

### Présentation



Cette session donne la possibilité à tous les étudiants motivés de se consacrer pleinement **durant l'intégralité de leur année post-bac** à la préparation aux concours d'entrée aux IEP en 1<sup>ère</sup> année (**Concours Commun (fin mai 2018)** et **IEP de Grenoble (début mai 2018)**) et en 2<sup>ème</sup> année (**nouveau Concours Commun (mi-mars 2018)**).

### Points forts

#### Des Formations 100% Sciences Po :

-  **Seule prépa 100% Sciences Po/IEP** : une véritable classe préparatoire de spécialistes professionnels, pas une « prépa-usine-spécialiste-de-tout-spécialiste-de-rien » (Écoles de commerce, Écoles d'ingénieurs, expertise-comptable, Sciences Po, médecine...).
-  **Directeur diplômé de Sciences Po, docteur en science politique, Professeur, directeur de la collection « Climax » (Vuibert), auteur de *Tout sur Sciences Po* (2014)**, à votre écoute permanente.
-  **Professeurs diplômés de et enseignant à Sciences Po**, spécialistes des épreuves des concours d'entrée (auteurs d'ouvrages spécialisés, correcteurs de copies, concepteurs de sujets...), pédagogues, stimulants et disponibles en classe et par courriel mais également en tant que **Professeur-référent** (4 élèves suivis personnellement par chaque enseignant).
-  **Publication d'ouvrages spécialisés** sur la préparation aux concours d'entrée des IEP écrits par des Professeurs de **CLIMAX** et édités dans la **collection « Climax » (Vuibert)**.

#### Des formations à taille humaine :

-  Groupes d'élèves à effectif volontairement limité (**moins de 25 élèves par classe**), sélectionnés à la suite de l'étude de leur dossier de candidature et d'un entretien de motivation obligatoire.
-  **Classe préparatoire appartenant à son Directeur-Fondateur** (pas à une société extérieure spécialisée dans l'éducation « rentable » (« *for profit-schools* »), un Directeur qui est un enseignant-chercheur de l'enseignement supérieur (pas un commercial). À **PREPA CLIMAX**, nous ne vendons

Page 1/16

pas des produits à des consommateurs ; nous proposons des formations de préparation à des élèves motivés qui souhaitent optimiser leurs chances de réussir.

**H** **Locaux calmes, accueillants** et propices au travail, idéalement situés à Versailles à côté de la gare des Chantiers et du REC C. Des salles de classe conviviales et climatisées. **La plus importante bibliothèque d'ouvrages** dédiés aux épreuves des concours d'entrée, ainsi qu'une quinzaine de revues en français et en anglais en libre accès.

**H** **Des formations ambitieuses et exigeantes :**

**H** Session à temps plein (25 heures de cours par semaine en moyenne), annuelle et riche en heures d'enseignements (près de 750 heures).

**H** Mise en pratique d'une **méthode pédagogique d'excellence unique** conçue par notre directeur-fondateur, Laurent Berthet : la **Méthode CLIMAX**®. Celle-ci conçoit l'apprentissage et le progrès scolaires des élèves en **trois étapes**, toutes indispensables et nécessairement liées entre elles.

**I/ La première étape** consiste à permettre à l'étudiant, avec l'aide indispensable de son enseignant, **d'appréhender et de s'approprier consciemment le travail scolaire à réaliser.**

Cela signifie, tout d'abord, que l'enseignant doit **donner un sens** au travail que l'élève doit accomplir. Pour cela, l'enseignant fournit à celui-ci les raisons expliquant l'intérêt et l'utilité de la tâche à réaliser. Trop de travaux scolaires sont imposés sans que l'élève comprenne à quoi cela sert, pourquoi il le fait. C'est le meilleur moyen de déconnecter l'élève de son travail, de le rendre passif et sans valeur ajoutée personnelle. Il faut, au contraire, faire en sorte que l'élève soit en éveil permanent et en action consciente vis-à-vis d'un travail qu'il doit parvenir à saisir personnellement. Il faut en somme que le professeur soit à même de répondre, avant de commencer une nouvelle leçon, à une question que posent fréquemment les écoliers mais que n'osent plus poser les étudiants alors qu'elle est fondamentale : « **À quoi ça sert (maîtresse) ?** ».

Dans le même temps, et toujours avant la réalisation du travail à proprement parler, l'élève doit être capable, grâce à son professeur, de **cerner l'objectif (ou les objectifs) à atteindre** dans le cadre de la tâche à accomplir. Si ce travail a un sens, c'est aussi de manière prospective, eu égard à un but à réaliser. L'élève se sent ainsi non seulement concerné – par le sens donné à son action – mais également motivé – par la finalité attribuée à son travail. Ainsi aura-t-il obtenu, avec ses deux premiers prérequis, des réponses précises aux deux questions fondamentales des « pour/quoi » : « **Pourquoi ?** » et « **Pour quoi ?** ».

Enfin, avant d'entreprendre véritablement son travail scolaire, l'élève doit parfaitement **discerner les critères lui permettant à terme d'atteindre cet objectif**. C'est probablement ici que l'utilité du professeur est la plus manifeste, en ce sens qu'il doit faire part au jeune étudiant des exigences propres à satisfaire ce travail donné. Sans cela, ce dernier ne disposera pas des moyens d'agir de façon appropriée pour que son action réponde à un objectif fixé dans le cadre d'une action dont il perçoit le sens. Dans cette première phase, en trois temps, qui précède donc l'action, **l'élève s'approprie l'objet** sur lequel il va dorénavant pouvoir agir de façon pertinente et efficace, selon un échéancier, un programme de travail, fixé alors précisément (à court/moyen/long termes) par le professeur.

**II/ La deuxième étape** a trait à l'action elle-même, qui doit être **d'une grande qualité** grâce au travail effectué précédemment et par l'action conjointe de l'enseignant et de l'élève. Il est ici nécessaire de rappeler l'importance fondamentale de la **transmission de connaissances** venant d'un professeur ayant un large savoir et une grande expérience vers des élèves désireux d'apprendre dans **un environnement calme et discipliné** et **respectant l'expertise et la parole d'autorité de l'enseignant**. Cette condition est aujourd'hui souvent oubliée ou minimisée. Elle n'est pas suffisante ni unique mais est indispensable et prioritaire. Le professeur transmet ainsi son savoir à des élèves réceptifs, actifs et volontaires à l'idée de mieux connaître et comprendre.

Pour cela, les **connaissances** transmises par l'enseignant doivent être, à la fois **ambitieuses et réalistes**. En d'autres termes, si l'objectif visé est élevé dans l'idée de faire progresser les élèves, il ne convient pas néanmoins de vouloir tout leur transmettre tout de suite (qui pourrait conduire certains enseignants à se satisfaire de ne pas véhiculer que des informations infinies trouvées telles quelles sur Internet). Au contraire, les enseignants faisant reposer leurs cours sur la **Méthode CLIMAX**® appliquent ce que nous dénomons la **Théorie des 3M** : « Moins Mais Mieux ». Le professeur recentre ainsi son enseignement sur les connaissances indispensables afin que les élèves puissent les digérer, se les approprier, les maîtriser et, si nécessaire, envisager d'aller au-delà. L'utilité du professeur est alors ne pas céder à cette mode ou

Page 2/16

cette facilité du trop-plein et de l'immédiateté mais au contraire de trier et de hiérarchiser la masse d'informations aujourd'hui aisément disponibles afin de dépasser la consommation et la régurgitation passagères d'informations mal comprises pour se centrer sur des connaissances ciblées et pleinement assimilées en faisant preuve du recul et de la hauteur nécessaires.

Pour que ce savoir soit à la fois plus utile, plus explicite et plus facilement saisi par l'élève, il doit avoir un **rapport au réel, au concret**. Sans aucunement tomber dans le travers d'une simple description du monde actuel, le savoir enseigné ne doit pas être déconnecté de la réalité extérieure, comme cela est trop souvent le cas. Au contraire, un maximum d'exemples, d'illustrations et de réalisations concrètes doivent être mis en avant afin de montrer le rapprochement possible entre un propos scolaire et une réalité vécue soit directement par l'élève soit au travers du suivi de l'actualité. Si ce rapprochement semble plus naturel pour des matières comme l'économie ou l'histoire, il est également possible et nécessaire, à partir du moment où l'enseignant le prend en compte, en philosophie ou en langues par exemple.

Afin que ce savoir pertinent, ciblé et concret soit parfaitement assimilé par l'élève, il faut également impérativement que cet **apprentissage, nécessairement sous la forme de cours en présentiel, soit continu, permanent**. L'élève apprendra mieux s'il envisage son travail dans la durée, de façon pérenne, pour aujourd'hui comme pour demain. Assimilation quotidienne et travail de longue haleine donnent une importance capitale à la fois à **la prise de notes** des élèves en classe et aux devoirs réalisés à la maison. C'est ainsi que, dans le cadre de la **Méthode CLIMAX**®, tous les élèves suivent, en début d'année, une formation spécifique sur la technique de la prise de notes, souvent peu ou mal maîtrisée par les étudiants. Elle est pourtant indispensable pour qui veut suivre un cours avec l'écoute et la concentration nécessaires à la mémorisation, à l'assimilation et à la compréhension. Concernant le **travail fait à la maison**, si jamais il ne doit, comme c'est le cas avec certaines méthodes pédagogiques aujourd'hui à la mode, remplacer un cours, à tout le moins donner le sentiment que l'essentiel se joue en dehors de la salle de classe, et donc loin de la transmission directe de connaissances entre un professeur et des élèves, il doit être à la fois complémentaire et préparatoire. Complémentaire au cours précédent par la relecture des notes prises, la vérification de la bonne assimilation de la leçon suivie et la préparation éventuelle de questions à poser au professeur en lien avec ce cours passé. Préparatoire au cours suivant avec un travail donné par l'enseignant, qui peut être réalisé seul par l'élève (lectures, recherches documentaires, etc.). Ainsi celui-ci sera-t-il nécessairement plus concerné et impliqué quand commencera ledit cours. Son apprentissage sera de ce fait plus efficace, le suivi de la leçon étant plus aisé pour l'élève et sa volonté de progresser plus naturelle, eu égard au travail réalisé en amont.

Dans ce même cadre, il convient de préciser l'utilité des **contrôles**. À ceux-ci doit être accordée l'importance qu'ils méritent, à savoir des moments clés dont il ne faut pas négliger l'utilité pour mieux cerner, à une date imposée, les forces et les faiblesses de l'élève, ainsi que les capacités de celui-ci à satisfaire les exigences propres à ce moment, mais qui ne doivent plus être considérés comme des finalités en soi, des dates couperets qui distingueraient de façon définitive ceux qui savent (et qui auront peut-être tout oublié le lendemain...) et ceux qui ne savent pas (et qui donc ne sauront jamais...). Les contrôles fréquents (à distinguer évidemment des véritables épreuves décisives comme celles des concours officiels) doivent plutôt participer de la **remédiation permanente** permettant à l'élève de percevoir au plus près son niveau réel, l'état de sa progression, et aux enseignants de pouvoir conseiller personnellement l'élève pour qu'il progresse efficacement. Ainsi s'explique la régularité des « petits contrôles », des interrogations, des vérifications, en début de cours dans le cadre de la **Méthode CLIMAX**®. Vérification et remédiation vont alors de pair de façon continue. Le professeur peut également adapter en partie son enseignement eu égard aux corrections détaillées qu'il a réalisées et aux nombreux conseils qu'il a donnés à ses élèves dans le cadre de ces contrôles. Plus encore, ces derniers ne doivent pas seulement sanctionner le présent (et donc le passé, parfois même l'avenir). Ils ne doivent pas être le prétexte à la tenue d'un discours dévalorisant et stigmatisant, pointant outrageusement le doigt sur les seuls défauts et insuffisances de l'élève à un moment précis, tirant dès lors des conclusions définitives sur ses capacités futures. Si le professeur doit impérativement faire montre d'une forte exigence dans sa correction, s'il ne doit aucunement tomber dans la moindre facilité ou démagogie dans ses commentaires, il doit tout autant envisager ces contrôles dans une perspective d'apprentissage en cours, comme **une étape d'un chemin que l'élève n'a pas fini de parcourir**. Il s'agit alors, pour l'enseignant, de montrer à celui-ci où il se situe précisément sur cette route et lui fournir les indications lui permettant de continuer à le parcourir dans la bonne direction, sans s'en détourner.

Le **discours du professeur vis-à-vis de l'élève** doit donc être à la fois **exigeant et valorisant, responsabilisant et stimulant, honnête et bienveillant**. Il permet l'instauration d'un dialogue continu entre deux acteurs qui doivent comprendre que rien ne pourra se faire sans l'autre. Un **contrat de confiance réciproque** existe donc nécessairement entre eux. Un professeur « parfait » ne sera d'aucune utilité face à un élève passif. Un élève actif se sentira seul face à un professeur soliloquant. C'est **la métaphore de l'échelle (klimax en grec)**. Le professeur choisit la bonne échelle, la positionne au bon endroit, la tient si fermement qu'elle ne vacille pas mais c'est à l'élève, par son travail, par ses efforts, par son ambition, de gravir les barreaux de l'échelle et d'atteindre le climax, ce point culminant synonyme, pour lui, d'accomplissement et de réussite. Une **forte implication conjointe entre le professeur et l'élève** constitue

ainsi la relation pédagogique la plus roborative et la plus efficace. Pour cela, **l'élève doit être particulièrement investi dans son travail et ambitieux dans ses capacités de réalisation.** Le **professeur doit, quant à lui, être à la fois extrêmement exigeant et parfaitement humain.** Exigence et bienveillance conduisent ainsi l'élève à atteindre **son excellence.**

L'interactivité, qui se trouve au centre de cette relation pédagogique, nécessite une **participation active de l'élève.** Celui-ci doit oser prendre la parole et proposer. Le professeur doit l'écouter, prendre en considération son propos, lui reconnaître également un **droit à l'erreur formative.** Ce droit, excluant toute attitude de l'élève cherchant volontairement à prononcer des inepties afin de perturber un enseignement, est un moyen utile de valoriser la prise de parole de l'élève, sa tentative, pas toujours heureuse sur le moment, de répondre à une question, de soulever des hypothèses, de chercher à résoudre un problème, d'être, en somme, un réel acteur de sa future réussite, autant que de celle de sa classe. Et tant pis s'il se trompe parfois alors qu'il pensait bien faire ! Il s'agit d'en finir avec ce principe éducatif, très ancré en France, consistant à stigmatiser celui qui a essayé mais qui s'est involontairement trompé. En étant ainsi rabroué, l'élève n'ose plus ensuite prendre la parole, craignant les remarques moqueuses, voire humiliantes, de son professeur (et parfois de ses camarades de classe) s'il venait à ne pas professer, du premier coup, la Vérité suprême. Cela renferme les élèves sur eux-mêmes, déconsidère la prise de parole publique et limite drastiquement l'interactivité. Les questionnements, les interrogations, les essais, les tâtonnements sont pourtant indispensables à la fois à l'accomplissement de l'élève, à son affirmation et à la recherche collective d'une réponse convaincante.

**III/ La troisième étape concerne les conséquences heureuses des deux premières, et permet à l'élève de grandir intellectuellement à un triple niveau.**

Tout d'abord, par le **plaisir réel et continu** qu'il prend à travailler ainsi. Non seulement l'élève sait pourquoi il travaille, où il va, comment il y va, mais il construit également sa propre route avec l'aide de son professeur pour parvenir à atteindre un but, source de motivation et d'enthousiasme. Il prend ainsi plaisir à découvrir, à mieux connaître, à mieux comprendre, à progresser, même à se tromper et à recommencer, à participer, à trouver des solutions, à être fier de ses progrès et de ses résultats. Le travail scolaire n'est ainsi pas vu comme une contrainte, une obligation, voire une souffrance, mais comme la source d'un véritable épanouissement – personnel et collectif. Ce plaisir pris par chaque élève l'amène à se rapprocher naturellement de ses camarades dans cette envie commune de bien faire, de mieux faire. S'en dégage une volonté de travailler à plusieurs, en équipe, une entraide, une solidarité entre élèves que la **Méthode CLIMAX<sup>©</sup>** permet et encourage vivement car elle participe d'une **émulation collective** à même d'accroître plus encore ce plaisir personnel, tout en préparant ces étudiants au travail collectif qu'ils connaîtront demain dans le cadre de la suite de leurs études supérieures et de leur future vie professionnelle.

Autre conséquence positive : l'élève, en appliquant ainsi la **Méthode CLIMAX<sup>©</sup>**, se responsabilise, s'autonomise de façon permanente et sans s'en rendre totalement compte. Car l'objectif d'une telle pratique pédagogique n'est certainement pas de faire subir à l'élève un apprentissage purement descendant, de le maintenir dans un état d'infériorité permanente vis-à-vis d'un maître sachant définitivement tout, attitude qui l'empêcherait de disposer des armes intellectuelles nécessaires à son autonomisation. Au contraire, petit à petit, à son rythme, avec l'aide de son professeur bienveillant (donc ni seul, comme le prônent des méthodes pédagogiques oubliant l'utilité première de l'enseignant et de son enseignement, ni en seule compagnie d'outils numériques et distanciels (vidéos, MOOCs, etc.) dont on oublie qu'ils sont uniquement des moyens, parfois très utiles, mais certainement pas des fins), l'élève dispose de la relation pédagogique et des outils intellectuels et pratiques lui permettant de donner seul un sens à son travail, de cerner seul les objectifs à atteindre, les critères d'évaluation à remplir, de prendre des initiatives, de trouver seul les réponses à ses propres questions, d'avoir la distance nécessaire sur la qualité de son travail personnel, de travailler par lui-même et pour lui-même, in fine de s'autoévaluer. En un mot, l'élève, dont la main aura été tenue aussi longtemps que nécessaire par son professeur avant que celui-ci ne puisse pleinement la lâcher, démontrera alors **une responsabilité nouvelle par une autonomie fièrement conquise.**

Ce qui à terme, lui permettra – objectif ultime de son travail et de la **Méthode CLIMAX<sup>©</sup>** – de **surpasser son professeur.** L'élève dépassant le maître doit être une finalité assumée dès le départ aussi bien par le premier que par le second. Le professeur doit donc se fixer cet objectif s'il cherche à pleinement exercer son noble métier. Sa plus belle réussite demain consistera à apprendre quelque chose de celui qui hier était son élève. De l'avoir fait grandir intellectuellement, de l'avoir responsabilisé moralement sera son couronnement.

**H Concours blancs** toutes les cinq semaines et **DST** (en alternance : Questions Contemporaines, Histoire et Anglais) chaque semaine (copies corrigées dans le détail et rendues en classe par vos Professeurs).

**H Taux de réussite** moyen d'intégration à l'un des huit IEP de **80 %.**

#### # Des formations structurées et encadrantes :

- # **Mise à votre disposition de toutes les informations pratiques** (emploi du temps, devoirs, documents...) nécessaires à la réussite de votre préparation par le biais du **PRONOTE** de **CLIMAX**.
- # **Site Internet et page Facebook de référence sur Sciences Po** continuellement mis à jour pour vous permettre de suivre en direct l'actualité des IEP et de bénéficier de nos conseils de préparation.
- # Possibilité de manger dans notre **salle spécialement dédiée aux déjeuners** (dans laquelle se trouvent un réfrigérateur, un four à micro-ondes, une fontaine à eau, un distributeur de boissons fraîches et de confiseries, etc.). La **propreté des lieux** y est impérativement respectée. Vous pouvez également déjeuner à l'extérieur, **plusieurs restaurants** proposant des plats divers (plats du jour, sandwiches, pizzas, crêpes, salades...) se situant à proximité de nos locaux. **Une demi-pension externalisée** est possible dans un restaurant installé en face de nos locaux pour un tarif de 7,50 € par repas. Si vous souhaitez déjeuner à l'air libre, à deux minutes à pied de **PREPA CLIMAX** se trouve le Domaine de Madame Elisabeth, un agréable parc versaillais de 7 hectares. Nous vous invitons, pour plus de détails, à lire notre « **Brochure Restauration** » consultable sur notre site Internet.
- # **Mise en ligne de deux brochures spécifiques** vous permettant, outre d'**accéder facilement à nos locaux**, de **trouver un logement** pour la durée de votre formation.







#### # Des formations ouvertes et prospectives :

- # **Double inscription PREPA CLIMAX/ILERI** vous permettant de disposer d'une **carte d'étudiant**, d'avoir accès la sécurité sociale étudiante, de profiter des réductions aux étudiants, etc.
- # **Procédure spécifique d'accès en deuxième année dans une de nos Écoles partenaires** : l'ILERI (École de relations internationales), Schiller International University (Université américaine), l'IEJ (École de Journalisme), l'ECS (École de Communication) ou **Sup de Web** (École des Métiers du Web) par le biais d'une équivalence fondée sur un programme pédagogique adapté (60 ECTS accordés et justifiés).
- # **Participation, à travers votre inscription, à un projet humanitaire et éducatif au Togo** en partenariat avec l'association Plan. Plus de renseignements sur notre site Internet.

*Conscients de l'**investissement financier** que représente pour les parents l'inscription de leurs enfants à des formations privées d'excellence comme celles proposées par **PREPA CLIMAX**, nous faisons en sorte, malgré les contraintes que nous subissons (lourdes et nombreuses charges, absence totale d'aides et de subventions, crise économique, etc.), d'**atténuer au maximum cet obstacle financier** en :*

- *ne vous faisant payer **aucun frais d'inscription** (que votre candidature soit acceptée ou pas).*
- *vous proposant les **tarifs les plus bas à prestations équivalentes**.*
- *vous permettant de **payer jusqu'en 10 fois sans frais**.*
- *vous laissant la liberté de **choisir la date du début de votre paiement**.*
- *vous donnant la possibilité de vous rapprocher de notre partenaire bancaire afin de pouvoir contracter un **prêt à taux très réduit** de financement des études de votre enfant à **CLIMAX**.*
- *vous faisant bénéficier d'une **réduction de 10% (de novembre à janvier) ou de 5% (de février à avril)** des frais de scolarité selon votre date d'inscription.*
- *vous faisant bénéficier de l'offre exclusive « **Offrez-vous votre scolarité !** ». En effet, en parrainant l'inscription définitivement acceptée d'un nouvel élève à **PREPA CLIMAX**, vous êtes **remboursé de 5% de vos frais de scolarité (soit 375 € sur 7 490 €), dans la limite de vingt remboursements soit la totalité de vos frais de scolarité**. Si vous croyez en **CLIMAX**, **CLIMAX** sera très heureux de récompenser votre action volontaire et vous permettre ainsi d'avoir plus facilement accès à nos études d'excellence (l'étudiant parrainé devra cocher « Relations » à la question « Comment avez-vous connu **PREPA CLIMAX** ? », en écrivant votre nom. Le remboursement total interviendra à la rentrée, suite à la constitution définitive des classes).*

## Objectifs

-  **Cerner les attentes précises des correcteurs** des concours des IEP.
-  **Maitriser les connaissances des programmes** des différentes épreuves.
-  **S'entraîner très régulièrement** et profiter des corrections détaillées des Professeurs, avec **huit concours blancs** complets sur l'année et un DST par matière chaque lundi matin.
-  Bénéficier des meilleures conditions pour **multiplier en moyenne par sept ses chances d'intégrer un IEP.**
-  **Suivre un cursus pluridisciplinaire** fondé sur les matières fondamentales enseignées dans les IEP, des cours de présentation des IEP et deux enseignements spécifiques indispensables : « **Expression écrite et orale** » (incluant des exercices pratiques, dont des dictées) et « **Gestion du stress et confiance en soi** ».
-  Poursuivre ses études en 1<sup>ère</sup> ou en 2<sup>ème</sup> année dans un IEP ou **en 2<sup>ème</sup> année dans l'une de nos cinq Écoles partenaires** (l'ILERI, Schiller International University, l'IEJ, l'ECS, Sup de Web).

## Programme

Pour rappel, nous vous indiquons dans le tableau ci-dessous les **épreuves des trois concours** que vous aurez la possibilité de passer, selon votre situation et vos souhaits :

Concours / Épreuves	<b>Concours Commun des 7 IEP</b> <i>(Entrée en 1<sup>ère</sup> année)</i> (Bac +0 et Bacheliers de l'année précédente) <b>(Fin Mai)</b>	<b>IEP de Grenoble</b> <i>(Entrée en 1<sup>ère</sup> année)</i> (Bac +0 et Bacheliers des années précédentes) <b>(Début Mai)</b>	<b>Concours Commun des 6 IEP</b> <i>(Entrée en 2<sup>ème</sup> année)</i> (Bac +1 et +) <b>(Mi-Mars)</b>
<i><b>Histoire</b></i>	<i>Le Monde et la France de 1945 à nos jours</i> Dissertation (sujet unique) 3h. Coefficient 3	<i>Épreuve sur un ouvrage d'histoire du XX<sup>ème</sup> siècle</i> 2 Questions sur l'ouvrage + Dissertation d'ouverture 4h. Coefficient 3	<i>Spécialité Histoire (Uniquement)</i> <i>L'Europe 1848-1945</i> Dissertation 3h. Coefficient 3
<i><b>Questions Contemporaines</b></i>	<i>2 Thèmes connus un an à l'avance</i> Dissertation (2 sujets au choix) 3h. Coefficient 3	Non	<i>2 Thèmes connus un an à l'avance</i> Dissertation (2 sujets au choix) 3h. Coefficient 2
<i><b>Langue (uniquement l'Anglais)</b></i>	<i>Compréhension écrite, Synonymes et Expression</i> 1h30 Coefficient 2	<i>QCM Compréhension d'un texte écrit et Rédaction</i> 1h. Coefficient 1	<i>Compréhension écrite, Synonymes et Expression</i> 1h30 Coefficient 2

Notre formation annuelle dispense les cours et les concours blancs suivants :

Matières / Enseignements	<i>Histoire</i>	<i>Questions Contemporaines</i>	<i>Anglais</i>	<i>Découverte des IEP</i>	<i>Introduction à la Science Politique</i>	<i>Macro-Économie</i>	<i>Introduction au Droit</i>	<i>Introduction aux Relations Internationales</i>	<i>Expression écrite et orale / Gestion du stress &amp; Confiance en soi</i>
<b>Cours</b>	150h	220h	140h	10h	25h	25h	25h	25h	30h
<b>Concours Blancs</b>	30h	24h	16h	-	3h	3h	3h	3h	-
<b>Total</b>	180h	244h	156h	10h	28h	28h	28h	28h	30h

Cette session annuelle à temps plein permet prioritairement de se préparer **dans les meilleures conditions** aux différents concours d'intégration en 1<sup>ère</sup> et en 2<sup>ème</sup> années des IEP par le biais de **cours spécifiquement adaptés** aux épreuves de ces concours. Ainsi, en *Questions Contemporaines*, en *Histoire* et en *Anglais*, les Professeurs enseignent **la méthodologie propre à chacune de ces épreuves**. Ils adaptent, en *Histoire* et en *Anglais*, leurs cours suivant le concours visé et les programmes imposés (« Le Monde et la France de 1945 à nos jours », « L'Europe de 1848 à 1945 », etc.). En *Questions Contemporaines*, ils explorent en détails chacun des deux thèmes imposés, connus un an à l'avance. Pas moins de cinq Professeurs différents interviennent pour assurer cet enseignement afin d'apporter, outre une méthodologie spécifique en début d'année, leur savoir en fonction de leur domaine de spécialisation et de recherche (philosophie, histoire, économie, géopolitique, etc.). Revenant sur **l'intégralité des programmes** des épreuves de ces concours pour que vous disposiez des connaissances nécessaires, vos Professeurs font en permanence reposer leurs enseignements sur des **sujets types**, étudiés et corrigés en classe **de façon interactive**. Ces trois matières font chacune l'objet, toutes les cinq semaines, d'**épreuves blanches** afin de vous entraîner **en conditions réelles**, de mieux cerner votre niveau et de progresser grâce aux **corrections très détaillées de vos copies** par vos Professeurs.

Dans le cadre de cette formation, outre un cours vous permettant de **découvrir dans le détail chacun des 8 Instituts d'études politiques** que vous souhaitez intégrer, un cours d'Expression écrite et orale et un séminaire de Gestion du stress, vous suivez également un **enseignement pluridisciplinaire** complémentaire. Ainsi, des cours d'*Introduction à la Science Politique*, de *Macro-Économie*, d'*Introduction au Droit* et d'*Introduction aux Relations Internationales* sont inclus dans votre cursus, vous familiarisant avec **les cours fondamentaux dispensés dans les IEP** et vous permettant de valider votre 1<sup>ère</sup> année d'études supérieures à **PREPA CLIMAX** dans le cadre de notre partenariat avec l'ILERI.

À la fin de votre année d'études, plusieurs cas de figure sont envisageables :

- **Vous avez réussi l'un des concours d'entrée aux IEP en 1<sup>ère</sup> année :**  
Vous pouvez intégrer directement cet IEP.
- **Vous avez réussi le Concours Commun d'entrée en 2<sup>ème</sup> année :**  
Il vous faudra valider votre année à **PREPA CLIMAX** (par le biais des résultats obtenus tout au long de l'année et des appréciations de vos Professeurs, et par les examens de fin d'année en *Introduction à la Science Politique*, en *Macro-Économie*, en *Introduction au Droit* et en *Introduction aux Relations Internationales* pour lesquels une moyenne générale minimale de 10/20 sera exigée) afin de disposer des 60 ECTS délivrés par l'ILERI vous permettant d'intégrer un IEP en 2<sup>ème</sup> année

- Vous n'avez pas réussi un concours d'entrée aux IEP :
  - Vous souhaitez intégrer **PILERI** ou **Schiller International University** ou **P'IEJ** ou **P'ECs** ou **Sup de Web** : une fois votre année d'études validée à **PREPA CLIMAX** (Cf. ci-dessus), vous êtes reçu par le Directeur de l'École que vous souhaitez intégrer pour un entretien d'admission. Si votre candidature, soutenue alors par **PREPA CLIMAX**, est définitivement acceptée, vous entrez directement en 2<sup>ème</sup> année dans l'une de ces cinq Ecoles.
  - Vous souhaitez intégrer **une autre formation du supérieur** : aujourd'hui la plupart des établissements d'enseignement supérieur (en particulier les **facultés des universités**) permettent aux bacheliers de déposer un dossier de candidature étudié par une **commission d'équivalence** qui, en cas d'acceptation et au-delà des études que vous avez déjà réalisées, peut vous permettre d'intégrer directement la 2<sup>ème</sup> année de leur cursus. Pour cela, **PREPA CLIMAX** vous aidera dans vos démarches administratives et rédigera une **lettre de recommandation personnalisée** afin de soutenir votre candidature.

## Présentation de nos Partenaires



Un vrai rayonnement international, de grandes compétences mises au service de l'intérêt général, une implication réelle dans la construction d'une Europe et d'un monde meilleurs, sont les points communs des fondateurs et des présidents successifs de l'ILERI, depuis sa fondation en 1948, et notamment de René Cassin, Prix Nobel de la Paix, qui fut Président de l'ILERI pendant vingt ans. L'ILERI porte aujourd'hui les valeurs de ces grands hommes. L'ILERI s'est donné pour mission de préparer des hommes et des femmes issus de tous pays à devenir, à l'échelle internationale, des acteurs/pilotes du monde politique, économique et social, y compris par le biais de partenariats signés, entre autres, avec Sciences Po Grenoble dans le cadre d'un Master 2 Sécurité Internationale et Défense. L'ambition de l'ILERI est de transmettre des savoirs dans une perspective pluridisciplinaire internationale, fondée sur l'apprentissage des sciences sociales (droit, économie, sciences politiques, histoire, géopolitique, stratégie défense...). En donnant à ses étudiants une compréhension du monde et de ses enjeux, une maîtrise des relations entre les États, les peuples et les cultures, et une connaissance des droits qui les régissent, l'ILERI les prépare à œuvrer, chacun dans son rôle, pour plus de tolérance, plus de bien-être et plus de paix entre les hommes.

[www.ileri.fr](http://www.ileri.fr)

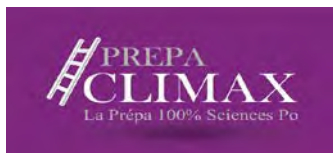


La mission éducative de Schiller International University est de préparer les étudiants, de façon personnelle et professionnelle, à devenir de futurs dirigeants dans un contexte international. Dans ses programmes de Bachelor et de Master, Schiller transmet aux étudiants les compétences dont ils ont besoin pour leurs carrières professionnelles ainsi que pour des études plus poussées. Le système éducatif mis en place par Schiller met un accent tout particulier sur les compétences de développement international et interculturel, à travers les langues étrangères, les transferts entre ses quatre campus (Paris, Madrid, Heidelberg (Allemagne), Largo (Floride, États-Unis), ou autres opportunités académiques internationales, et des interactions intenses entre des personnes de différents horizons.

<http://paris.schiller.edu>







L'Institut Européen de Journalisme de Paris (IEJ Paris), a pour ambition d'être la meilleure école de journalisme et de former des professionnels polyvalents, capables d'intégrer les plus grandes rédactions de presse, radios, TV et sites internet. Pour se faire l'IEJ Paris se veut l'école de journalisme la plus proche des attentes des professionnels afin de toujours rester en phase avec l'évolution des médias. Les objectifs et les

pratiques pédagogiques de l'IEJ Paris sont constamment adaptés pour tenir compte des évolutions de l'univers de la Presse, de la Radio, de la TV et du Web. Dispensés par des professionnels l'enseignement les formations de l'IEJ Paris s'appuient sur des longues périodes d'immersion dans les médias pour permettre aux étudiants de se préparer à exercer efficacement leur futur métier. Après 3 ans de formations (Bachelor) les étudiants de l'IEJ Paris ont la possibilité de compléter leur formation par une année de spécialisations (M1) choisie parmi 6 options : Presse/Internet; Radio/Tv; Investigation; Média Féminin; Journalism Sportif et Journalism Digital. Une spécialisation en Journalism 2.0 est également possible à l'IEJ London.

[www.iej-paris.com](http://www.iej-paris.com)



L'European Communication School forme les futurs professionnels de la communication en se donnant pour objectif premier d'être en phase avec les évolutions du marché et les besoins des entreprises du secteur. Une école de communication moderne doit avoir l'ambition de l'excellence. L'ECS prépare donc ses étudiants à tous les métiers de la communication avec un corps professoral composé des meilleurs. Leur programme pédagogique est régulièrement réévalué par leur direction des études et par les décideurs du monde de la communication en fonction des besoins des entreprises.

Leur Bureau des Relations Extérieures propose en permanence plusieurs centaines d'offres qui permettent aux étudiants de trouver des stages au sein des meilleures entreprises.

[www.ecs-paris.com](http://www.ecs-paris.com)



École supérieure des Métiers du Web et du Digital, SUPDEWEB est une école de formation aux métiers du web & du digital. SDW forme les futurs professionnels à de nombreuses disciplines telles que le e-commerce, la création et le développement de Start-up digitales, le marketing & les applications mobiles et la communication digitale en se donnant pour objectif d'être en phase avec le marché, son évolution, ses attentes et ses besoins. Intégrer SUPDEWEB, l'école des métiers du Web & du digital à Paris, c'est faire le choix d'une carrière dans le monde passionnant du numérique avec la garantie de devenir un professionnel compétent. C'est l'engagement que nous prenons en fondant notre cursus de 5 années de formation sur des programmes adaptés aux besoins du marché ainsi que sur une

relation forte entre l'école et le monde des entreprises, des start-up, des agences, des régies et des médias spécialisés dans les domaines de l'internet et du mobile.

[www.supdeweb.com](http://www.supdeweb.com)





## Tarif et procédure d'inscription

Pour vous inscrire, il vous suffit de **compléter intégralement les documents ci-après : Contrat d'inscription, Règlement intérieur et Questionnaire**. Accompagnez-les de **deux photos d'identité** (dont une est à coller sur le Contrat d'inscription), des **photocopies de vos quatre derniers bulletins scolaires** (celle des notes obtenues aux épreuves du baccalauréat si vous en disposez), ainsi que du ou des **chèque(s)** (trois, cinq ou dix chèques si vous souhaitez payer en plusieurs fois sans frais, avec des encaissements au milieu de chacun des trois ou cinq mois suivant la validation de votre inscription) correspondant à la totalité de la somme à régler (à l'ordre de **PREPA CLIMAX**). Le tout est à envoyer à l'adresse suivante :

### PREPA CLIMAX

7 rue Jean Mermoz. Entrée A  
78000 Versailles

Vous avez la **possibilité de vous inscrire et de payer directement en ligne** en vous rendant sur notre site Internet ([www.prepa-climax.com](http://www.prepa-climax.com)) ou **dans nos locaux**. Vous pouvez également **prendre rendez-vous** par téléphone avec notre Directeur et venir alors avec votre dossier d'inscription si vous souhaitez vous entretenir directement avec Monsieur Berthet.

À partir de la date de signature du Contrat d'inscription, vous disposez, en application des dispositions de l'article L121-21 du Code de la consommation, d'un délai de quatorze jours pour exercer votre droit de rétractation et ce sans avoir à fournir de justification et sans qu'aucune pénalité ne vous soit applicable. **Au-delà du délai de rétractation prévu par l'article L121-21 du Code de la Consommation, votre inscription devient définitive**, aucune annulation ni aucun remboursement ne pourra intervenir hormis dans les hypothèses prévues par le Contrat d'inscription (réponse négative, suppression de la formation par **PREPA CLIMAX**). Après étude de votre dossier d'inscription dûment complété et signé, trois réponses peuvent vous être apportées.

**Soit** votre candidature est refusée. L'intégralité de votre dossier d'inscription accompagné de l'intégralité de votre règlement financier vous sera alors retournée, sans qu'aucun frais d'inscription ne soit retenu. **Soit** un entretien de motivation obligatoire sera organisé dans les plus brefs délais avec notre directeur. D'une durée d'environ 45 minutes, se déroulant dans nos locaux ou par téléphone/skype, en fonction de votre lieu d'habitation, cet entretien a pour objectif de mieux vous connaître et de cerner plus précisément la qualité de votre candidature. Vous recevrez ensuite une réponse définitive par courrier dans les sept jours. En cas de réponse positive, une lettre d'acceptation vous sera adressée. Elle inclura des conseils personnalisés (de travail, de lecture...) afin de vous préparer à votre prochaine rentrée. En cas de réponse négative, votre dossier d'inscription vous sera retourné, accompagné de l'intégralité de votre règlement financier, sans qu'aucun frais d'inscription ne soit retenu.

**N'hésitez pas à nous contacter** si vous avez besoin d'informations complémentaires. Cela nous permettra également, si vous le souhaitez, de trouver ensemble la solution la mieux adaptée à votre situation personnelle.



<b><u>CONTRAT D'INSCRIPTION</u></b>	<b>PHOTO</b>
<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES</b>	Coller ici votre photo

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone (s) : .....

Courriel : .....

Date de Naissance : ..... Lieu de Naissance : .....

Niveau d'Études : ..... Série/Domaine : .....

Établissement : ..... Ville : .....

Téléphone du Père : ..... Téléphone de la Mère : .....

Courriel du Père : ..... Courriel de la Mère : .....

Profession du Père : ..... Profession de la Mère : .....

Comment avez-vous connu **PREPA CLIMAX** ?

Internet : .....  Salon : .....

Relations : .....  Envoi de brochure : .....

Presse : .....  Autre : .....

<b>SESSION ANNUELLE A TEMPS PLEIN</b>
---------------------------------------

En cochant cette case, vous vous inscrivez à la session annuelle à temps plein au prix de 7 490 €. Une somme de 100 € sera par ailleurs à régler à la rentrée sous la forme d'un chèque à l'ordre de l'ILERI pour les frais de dossier liés à votre double inscription. En cas d'acceptation de votre candidature, l'ouvrage *Réussir les concours des IEP de Province* (Vuibert) rédigé sous la direction de Laurent Berthet vous sera offert.

Modalités de paiement :

1/ Un premier versement de 1 500 € sera encaissé dès acceptation de votre candidature par **PREPA CLIMAX**

2/ Le solde, soit 5 990 € ou 5 241 € (si inscription avant le 31/01/2017) ou 5 616 € (avant le 30/04/2017), à partir :

Du mois suivant la date figurant dans le Contrat d'inscription

Du mois de septembre

Paiement par :

Chèque (x1)

Chèques (x3)

Chèques (x5)

Chèques (x10)

Espèces ( $\leq 1\ 000$  €)

Virement

Carte Bleue

Concours IEP envisagé(s) (à titre informatif) :

Concours Commun (1<sup>ère</sup> année)

IEP de Grenoble

Concours Commun (2<sup>ème</sup> année)

Page 11 / 10



## CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

En contrepartie des formations assurées par **PREPA CLIMAX**, l'élève s'engage à respecter scrupuleusement le Règlement intérieur, le Permis à points scolaire et à régler l'intégralité des sommes dues.

### **DROITS D'INSCRIPTION**

Les droits d'inscription sont inclus dans les tarifs proposés. En cas de rétractation ou d'annulation telle que prévue ci-après, les droits d'inscriptions vous seront intégralement remboursés. Tout dossier d'inscription devra être dûment complété, signé et accompagné de l'ensemble des pièces justificatives ainsi que de l'intégralité du règlement financier.

Les droits d'inscription seront encaissés ainsi qu'il suit :

- encaissement d'un premier chèque d'acompte de 1 500 euros lors de l'acceptation définitive de votre inscription ;
- encaissement du solde soit 5 990 euros ou 5 241 euros ou 5 616 euros (suivant la date de votre inscription) au milieu du ou des mois suivant la date de signature du Contrat d'Inscription ou au milieu du ou des mois commençant à la rentrée scolaire de l'année de la formation selon votre choix indiqué ci-avant.

### **DROIT DE RETRACTATION**

À compter de la date de signature portée sur votre Contrat d'inscription valant demande d'inscription, vous disposez, en application des dispositions de l'article L121-21 du Code de la consommation, d'un délai de quatorze jours pour exercer votre droit de rétractation sans avoir à fournir de justification quant à cette rétractation. Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez, dans le délai prévu par l'article L121-21 du code de la consommation, notifier à **PREPA CLIMAX** à l'adresse ci-dessus votre volonté de vous rétracter. Ce courrier doit être adressé par lettre recommandée avec accusé de réception uniquement, et être accompagné d'une enveloppe timbrée (100g.) libellée à votre adresse. Votre dossier d'inscription, ainsi que la somme versée, vous seront alors intégralement retournés sans qu'aucune pénalité ne puisse vous être réclamée. Passé le délai de rétractation fixé par l'article L121-21 du Code de la Consommation, aucune annulation ne pourra être prise en compte et l'intégralité des sommes versées resteront acquises à **PREPA CLIMAX**.

### **ANNULATION D'UNE FORMATION**

**PREPA CLIMAX** se réserve le droit, en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions, de supprimer une formation en s'engageant à prévenir l'élève et ses parents au minimum un mois avant le début de ladite formation. Si aucune solution de remplacement n'est alors envisageable ou si l'élève et ses parents refusent cette solution de remplacement, le dossier d'inscription et les sommes versées seront intégralement retournés à l'adresse figurant sur le Contrat d'Inscription.

### **LIMITATION DE RESPONSABILITE**

**PREPA CLIMAX** ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité ou de la difficulté pour un élève de suivre une formation proposée du fait de conditions météorologiques défavorables, de manifestations, de grèves ou de tout autre évènement strictement indépendant de la volonté de **PREPA CLIMAX**.

L'exclusion définitive d'un élève, en cas de non-respect du Règlement intérieur, ne pourra intervenir qu'après un avertissement oral. En cas d'exclusion définitive, les droits d'inscription resteront acquis à **PREPA CLIMAX** et ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement sans préjudice des éventuels dommages et intérêts demandés par **PREPA CLIMAX** en cas de procédure judiciaire. L'abandon volontaire d'un élève ne pourra donner lieu à aucun remboursement, l'ensemble des droits d'inscription restant acquis à **PREPA CLIMAX**.

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Inscription ci-dessus et les accepte intégralement.

Fait à : ..... Le : .....

Signature du Directeur

**PREPA CLIMAX**

Signature de l'élève

précédée de la mention

« Lu et approuvé »

Signature du répondant financier

précédée de la mention

« Lu et approuvé »

## REGLEMENT INTERIEUR

Le Règlement intérieur suivant a pour but de permettre aux élèves de suivre leurs formations dans un environnement respectueux, serein et bénéfique par le biais du strict respect par tous de règles indispensables au bon fonctionnement de **PREPA CLIMAX**. Ces règles sont les suivantes :

**Article 1** – Les élèves doivent impérativement respecter en permanence le personnel, le Directeur, les Professeurs, l'ensemble des élèves et toutes personnes présentes dans les locaux de **PREPA CLIMAX**. Ils doivent faire preuve d'un comportement décent et responsable à l'égard de quiconque et à tout moment, y compris pendant les pauses afin de ne pas perturber les autres cours. Quiconque ne respecterait pas cette obligation serait sanctionné, comme mentionné à l'article 17.

**Article 2** – Les élèves doivent impérativement respecter les locaux et le matériel utilisé dans le cadre de leurs formations. Ils doivent, par leur attitude responsable et constante, veiller au bon état et à la propreté des locaux, des salles de cours et du matériel pédagogique. Toute dégradation volontaire du matériel, des ouvrages ou des locaux de **PREPA CLIMAX** entraînera un remboursement du préjudice causé et une sanction, comme mentionné à l'article 17.

**Article 3** – Les élèves doivent impérativement respecter le voisinage, à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment. Par leur conduite et par leur attitude, ils ne doivent aucunement perturber le quotidien des personnes présentes aux abords. En particulier lors des pauses, les élèves doivent absolument respecter le calme et la tranquillité des lieux (couloirs, ascenseurs, toilettes, entrée...). Tout manquement à cette règle sera sanctionné, comme mentionné à l'article 17.

**Article 4** – Tout élève inscrit s'engage à suivre l'intégralité des enseignements de sa formation. Dans son propre intérêt, sa présence à tous les cours et concours blancs de son emploi du temps est obligatoire. Un manque d'assiduité entraînera une sanction, comme mentionné à l'article 17.

**Article 5** – En cas d'absence exceptionnelle prévisible, l'élève doit prévenir au plus tôt le Directeur et son Professeur en fournissant la raison de cette absence. Il devra faire en sorte de rattraper le contenu du cours manqué. Toute absence non prévenue ni excusée fera l'objet d'un rappel à l'ordre, avant une éventuelle exclusion, comme mentionné à l'article 17.

**Article 6** – Les élèves doivent arriver à l'heure à tous leurs cours. En cas de retard exceptionnel, l'élève doit justifier celui-ci auprès du Directeur. Des retards répétés entraîneront l'exclusion de l'élève, comme mentionné à l'article 17.

**Article 7** – Les élèves doivent impérativement éteindre leurs téléphones portables en entrant dans les locaux de **PREPA CLIMAX**. Ils ne doivent faire aucune utilisation, de quelle que nature que ce soit, de leur téléphone durant les enseignements. Tout manquement à cette règle sera sanctionné, comme mentionné à l'article 17.

**Article 8** – Si l'élève apporte un ordinateur portable en classe, il doit s'en servir, sauf demande contraire du Professeur, uniquement pour prendre des notes liées au cours. Il ne doit pas en particulier utiliser son ordinateur pour naviguer sur Internet. Tout manquement à cette règle sera sanctionné, comme mentionné à l'article 17.

## REGLEMENT INTERIEUR

**Article 9** – Conformément au décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est strictement interdit de fumer dans les locaux de **PREPA CLIMAX**, sous peine de sanctions prévues à l'article 17. Tout acte volontaire de fumer à l'extérieur des locaux ne doit pas se faire à l'entrée du bâtiment. Les mégots doivent être jetés dans les bacs réservés à cet usage.

**Article 10** – Il est strictement interdit de boire et de manger dans les salles durant les cours. La prise des repas y est néanmoins permise durant la pause déjeuner. L'apport et la consommation de boissons alcoolisées dans les locaux ne sont pas autorisés.

**Article 11** – Tout accident ou incident survenu dans les locaux doit être immédiatement déclaré au Directeur.

**Article 12** – Les consignes d'incendie ainsi qu'un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux. Tout déclenchement injustifié du matériel d'incendie ou du dispositif d'alarme sera sanctionné, comme mentionné à l'article 17.

**Article 13** – L'administration de **PREPA CLIMAX** décline toute responsabilité pour toutes détériorations, tous vols et toutes pertes d'objets personnels.

**Article 14** – Tout signe distinctif ostentatoire, à caractère religieux ou politique, est proscrit. Toute activité de nature politique ou de prosélytisme est strictement interdite.

**Article 15** – L'élève donne autorisation pour figurer sur des photographies et/ou des vidéos lors de prises de vue collectives.

**Article 16** – Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 23 janvier 2006, relative à l'informatique et aux libertés, l'élève dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données nominatives le concernant. Si l'élève souhaite exercer ce droit, prière d'écrire à l'adresse suivante :

**PREPA CLIMAX**

7 rue Jean Mermoz. Entrée A  
78000 Versailles

**Article 17** – En cas de manquement à une de ces obligations, ainsi que de non-respect du Permis à points scolaire ci-joint, l'élève peut être convoqué par le Directeur pour un rappel à l'ordre, auquel peuvent être conviés les parents de l'élève fautif. Sans changement d'attitude de sa part après cette unique mise au point, l'élève sera définitivement exclu. Si le manquement est jugé grave par le Directeur (Cf. articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9, 12), l'élève peut être immédiatement exclu de façon définitive. Toute exclusion entraîne la résiliation du contrat. Aucun remboursement ne peut alors être exigé.

Nom et Prénom de l'élève : .....

J'ai pris connaissance de ce Règlement que j'approuve et je m'engage à le respecter intégralement.

Date : ..... Signature de l'étudiant : .....

Nom et Prénom du père ou de la mère : .....

J'ai pris connaissance de ce Règlement que j'approuve et de l'engagement de mon enfant à le respecter intégralement.

Date : ..... Signature du père ou de la mère : .....

## QUESTIONNAIRE

*Pourquoi souhaitez-vous intégrer un IEP ? Qu'est-ce qui vous attire le plus dans ces Écoles ? Depuis quand vous intéressent-elles ?*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

*Quels concours d'entrée aux IEP souhaitez-vous passer ? Quel(s) IEP a/ont vos préférences ? Pourquoi ?*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

*Avez-vous une idée (relativement) précise de projet professionnel ? Laquelle (master, secteur d'activités, métier...) ?*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

*Quel travail avez-vous déjà éventuellement effectué jusqu'à ce jour dans le cadre de votre préparation aux IEP (connaissances des épreuves et des annales, lecture d'ouvrages spécifiques, préparation extérieure...)? Avez-vous déjà passé un ou des concours d'entrée aux IEP? Quels résultats avez-vous obtenus?*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

*Suivez-vous l'actualité? À quelle fréquence? Par quels moyens (presse, télévision, radio, Internet...)? En quelle(s) langue(s)?*

.....

.....

.....

.....

*Pourquoi avez-vous choisi **PREPA CLIMAX** pour vous aider à vous préparer aux concours des IEP?*

.....

.....

.....

.....

*Avez-vous une ou plusieurs question(s) à nous poser (sur **PREPA CLIMAX**, les IEP, les concours...)?*

.....

.....

.....

.....